



Club Cycliste Saint Maximin

Le Cercle Philharmonique - 10 place Malherbe
83470 Saint-Maximin-La-Sainte-Baume

<http://ccstmax.com> - tel : + 33 (0) 7 66 07 35 96 - Email : club.cycliste.saint.maximin@gmail.com



Compte rendu de l'AG du 1er février 2025

L'AG plénière du CCSM s'est tenue samedi 1er février 2025 dans la **salle Neptune de la MJA** en présence de **46 adhérents** dont 2 enfants. Avec **44 votants et 6 procurations** pour un total de **92 adhérents** (63 adultes et 29 enfants), **le quorum est atteint**.

L'AG s'est prolongée par un **apéritif dinatoire**.

Une projection sur écran des différents points inscrits à l'ordre du jour et illustrée de **photos** a permis une écoute attentive des présentations orales des différents intervenants. Ainsi chacun a pu partager chaque moment de l'activité du club au cours de l'année écoulée.

Le mot du président.

Après les **remerciements** aux adhérents de leur présence, Rolf ILLMANN souligne le très bon **état d'esprit** qui règne au sein du groupe route lors des sorties, ainsi que la **bonne marche de l'école de cyclisme** en terme de fonctionnement et de résultats grâce notamment à Nicolas secondé par Julie, tous deux assistés d'encadrants convaincus et assidus.

Toute association ne pouvant fonctionner sans **bénévoles**, le président remercie les adhérents qui par leur présence et aide nécessaire ont participé à la bonne marche des divers événements qui ont marqué l'année, avec une mention spéciale - pour la création et diffusion des parcours: Julien et surtout Jacquie, - pour la Maximinoise: Didier et son épouse Edith, Fabrice..., - les signaleurs pour les Boucles du Haut Var et - au sein de l'EDC les parents pour l'accompagnement lors des sorties et Richard pour le montage des vélos.

Une attention particulière a été portée à l'épouse malade de Gilbert et aux adhérents (*Michel MARINO, ex président*) et conjointes disparus, **hommage** marqué par une minute de silence.

Le CCSM a tenu à remercier Nicolas et Julie pour leur investissement au sein de l'École de cyclisme, en leur attribuant la **médaille d'or** de la **FFC**.

Le rapport d'activité (voir annexe)

Illustré par des photos et présenté par le secrétaire **Joël VAQUETTE**, il a été **voté à l'unanimité**.



La section Ecole de cyclisme.

Rédigé par **Joël**, illustré par des photos il a été présenté par **Nicolas LIGIER**.

Pour la saison **2024-2025**, la section compte **29 enfants** dont 15 qui ont renouvelé leur adhésion.

L'encadrement est à présent assuré par **9 adultes bénévoles et licenciés à la FFC** : Nicolas **LIGIER** animateur FFC et FFVélo, Julie **PESCE** Module Accueil FFC Animatrice FFVélo, tous les deux responsables de groupe, Dorian **KERDRAON**, Didier **BASSELET**, Joël **VAQUETTE**, tous animateurs FFVélo. Quelques parents, Michèle **DARMANDE** la maman de Romane, Guillaume **ACHARD** le papa de Nolan et Maelys et Richard **PARMENTIER** le papa de Victor et Martin nous ont apporté, par leur présence régulière, une aide précieuse lors des sorties à l'extérieur, ainsi que Pierre **UHLMANN**, le papa de Samuel et Benjamin.

Suivront dans le courant de l'année, une **formation supplémentaire** : Julie **PESCE** Animatrice FFC, Michèle **DARMANDE**, Dorian **KERDRAON** et Joël **VAQUETTE** Module accueil.

Le rapport financier.

Présenté sur écran, l'affichage des comptes financier à permis de montrer clairement les sommes gérées par notre Trésorier **Maurice LE CAIN**, notamment celles allouées aux différentes activités du club.

Le rapport financier annuel a été voté à l'unanimité (voir annexe)

Une abstention de principe : Maurice LE CAIN en qualité de trésorier.

Quelques détails ont été apportées sur des points précis :

- **Le rapport financier de l'Ecole de cyclisme.**

Si le bilan est **déficitaire de 541,16 €**, les dépenses de **10 495,16 €** ne couvrant pas les recettes de **9 954 €**, c'est sans prendre en compte l'amortissement des vélos **FROG** calculé sur 4 ans, auquel cas notre bilan **devient positif** avec un **excédent de 1 747 €** en comptant 2 années.

- **Le bilan de la Maximinoise.**

Il est **déficitaire de 938,59 €** (couvert par la subvention mairie de 1000 €), **les recettes établies 1072 €** ne couvrant pas les **dépenses chiffrées à 2010,59 €**.

Le bilan de ce genre de manifestation est rarement positif, toutefois **en 2025** nous ferons en sorte de se rapprocher au mieux de **l'équilibre**.

Le budget prévisionnel (voir annexe)

Il a été établi à **13 230,00 €**, il n'est pas soumis au vote mais présenté pour information.



Le montant de la cotisation adulte.

Présenté, illustré par des textes de loi et argumenté par **Rolf ILLMANN**

Le coût de l'adhésion a été **voté à l'unanimité et une abstention.**

Tous les enfants de l'**Ecole de cyclisme du CCSM** sont affiliés à la **FFC**. Le coût de leur adhésion est de **170 €** comprenant la cotisation de 30 €, la licence FFC à 61 € et un maillot plus un cuissard.

Chez les adultes seuls **8** sont **licenciés** à la **FFC** (soit les 3 représentants du bureau et les encadrants de l'EDC) et **7** à la **FFVélo** (dont les trois membres du bureau nécessairement affiliés aux deux fédérations). Force est de constater que seule une infime partie des adhérents respecte les recommandations de "**nécessité absolue de la couverture d'une fédération pour rouler en groupe au sein d'un club**".

Nous n'avons pas retenu le fait d'inclure un vêtement dans le prix de la cotisation. En 2024 le coupe-vent avait été offert et le maillot avait été proposé à moitié prix. Cette action trop coûteuse, si elle a permis de rendre une **identité club** n'est **pas renouvelée**.

En conclusion :

L'inscription à priori au club sera de **84,50 €**, comprenant la **cotisation de 30 € et la licence FFVélo "PETIT BRAQUET" de 54,50 €** (30 € de cotisation fédérale et 24,50 € d'assurance).

Pour une couverture plus importante, le coût de la licence FFVélo seule est de **106 €**.

Les adhérents qui s'engagent sur des épreuves de masse du type **cyclosporatives** souscriront une licence **FFC à 61 €**, les coursiers une licence à **79 €** ou **139 €**, plus les **30€** de cotisation.

Dans le cas de non souscription à une licence, **les adhérents devront** se rapprocher de leur assurance et nous **fournir une attestation de couverture pour une pratique cycliste en club**.

Prochainement, le paiement de la cotisation, l'achat de tenues et le règlement de certaines prestations pourront se faire par le biais de **Hello Asso** à partir de notre site Internet.

Les remboursements.

Le club propose aux adhérents de tenir une **feuille de frais de déplacement** pour les événements sportifs à l'extérieur. Chaque personne concernée pourra **faire don de ses frais de déplacement et bénéficier d'une déduction fiscale de 66%**. Le club signera une **attestation CERFA n°11580*04**.

Le bénévolat.

Les heures de bénévolat du président sont fixées à 25 € de l'heure, celles des autres membres du Comité Directeur à 15 € de l'heure. Il serait intéressant d'intégrer ces coûts dans la comptabilité.

Ces trois derniers points inscrits à l'ordre du jour feront l'objet d'une modification ou d'un ajout dans les statuts.



Le site internet.

Le président encourage les adhérents à consulter régulièrement le site du club **ccstmax.com** pour les parcours, les activités, les photos, les documents..., et proposer des idées pour son évolution - amélioration.

Chaque mercredi, la mairie dans sa **Lettre sportive** communique les résultats et le calendrier des rencontres à venir. N'hésitez pas à vous y abonner via le service communication mairie.

Les projets 2025.

Section route.

La GFNY Cannes: le 23 mars 2025. Cycloportive de 110 km avec 2000m de dénivelé positif à laquelle Julien RANNOU et Christophe ULPAT sont inscrits.

La Montagne de Lure: une sortie sur une journée. Ascension de 18 km avec 1054 m de dénivelé positif.

Le Mont Ventoux par Sault: une sortie sur une journée. Ascension de 25,6 km avec 1210 m de dénivelé positif, le côté le plus abordable afin de fédérer un maximum de personnes.

Une sortie sur **deux jours avec hébergement** qui nous permettrait l'ascension du **Mont Ventoux par Sault** et le lendemain ou la veille la **boucle de 130 km autour du Géant de Provence par les gorges de la Nesque**.

La visite des Basses Gorges du Verdon au départ de **Quinson en famille** et en bateau électrique, en canoë-kayak ou stand-up-paddle.

Une **sortie** aller-retour Saint Maximin **Puyloubier** avec **pique-nique** ou repas sur le **site de la Légion étrangère**.

Section Ecole de Cyclisme.

Grand Prix des Minots de Saint-Maximin en mai ou en juin 2025.

Animation à BRUE-AURIAC en prologue de la dernière étape des **Boucles du Haut-Var** le mercredi **19 février** à la demande du Vélo Sport Hyérois.

Sortie mi-chemins-mi routes pour les enfants de l'École de Vélo, leurs parents et les encadrants.



Les textes de loi.

Rappel du président : *“L'organisateur d'une manifestation sportive sans classement, sans chronométrage et sans horaire fixé à l'avance comptant plus de **cent participants** doit déposer une **déclaration**, au plus tard **un mois avant** la date de l'événement, auprès du **préfet** territorialement compétent.” et “Pour les manifestations se déroulant à l'intérieur du territoire d'**une seule commune**, la déclaration est faite auprès du **maire** ou, à Paris, du **préfet de police**.”*

De plus, il faut savoir qu'un arrêté reconduit pour l'année 2025 le principe de **périodes d'interdiction** de déroulement partiel ou en totalité de **concentrations et manifestations sportives sur les routes à grande circulation**.

Nous serons certainement concernés pour la réalisation des parcours de la Maximinoise.

La sécurité.

Le président rappelle la loi

- **Groupe de 8 cyclistes au maximum** en respectant un espace de 2 camions entre chacun d'entre eux .
- **Feu arrière** fixe et non clignotant obligatoire ainsi que éléments réfléchissants sur le vélo, la tenue...
- **VAE limité à 25 km/h et 250W** l'assurance peut être invalidée si expertise.
Respect du **code de la route** : feu rouges, stop, ...
- Respect des **usagers de la route** : **deux de front toléré** si pas de gêne et on essaie de faciliter la circulation en laissant passer les autres véhicules.

Les maillots.

Les maquettes des maillots manches courtes actuelles de notre fournisseur **Poli** et des maillots manches longues de **French Cyclard** qui équipe les enfants de l'École de Cyclisme sont projetées sur écran.

Ces maillots sont proposés à la vente. Les adhérents non équipés de ces nouvelles tenues et ceux qui voudraient compléter leur gamme de vêtements seront très prochainement invités à se faire connaître. Après avoir consulté le guide des tailles de French Cyclard basée à Saint-Maximin-la-Ste-Baume, il conviendra nécessairement d'assister à une des deux séances d'essayage qui seront proposées. Il n'y a pas forcément de correspondance entre les différents équipementiers. French Cyclard taille petit.

- Pour rappel, **le port de la tenue aux couleurs jaune et orange du club est obligatoire en compétition et vivement recommandé lors de toutes nos sorties club.**



Présentation et élection des membres du Comité Directeur.

- Après une présentation orale de chaque candidat et un vote à **main levée**, ont été élus à l'**unanimité**: Rolf **ILLMANN**, Maurice **LE CAIN**, Joël **VAQUETTE**, Jacques **BIREAU**, Nicolas **LIGIER**, Julie **PESCE** et Julien **RANNOU**.

Les modifications des statuts.

Sont à modifier, la composition du **Comité Directeur** et du **Bureau**, le montant de la **cotisation** à partir de **2025**.

Sont à ajouter, les **frais de déplacement** et le **bénévolat**.

La clôture de l'AG et apéro.

Aucune question diverse ne nous étant parvenue, le président remercie les adhérents de leur participation et de l'attention portée tout au long de cette AG et les invite à se joindre autour du buffet froid pour un moment de convivialité partagé.

Élection du nouveau bureau.

Le bureau reste inchangé avec comme **président Rolf ILLMANN**, **trésorier Maurice LE CAIN** et **secrétaire Joël VAQUETTE**.

Le secrétaire

Joël VAQUETTE

le président

Rolf ILLMANN

